

# POUR SAINT-QUENTIN

*Ce que vous auriez pu savoir...*

N°2 Septembre 2009

## ENCORE UNE CONSULTATION BIDON !

« Monsieur le Sénateur-Maire,

Vous osez parler de démocratie locale participative.

Or, il ne s'agit que d'un questionnaire fermé de type téléphonique comme les enquêtes qui nous importunent à l'heure des repas, où il faut répondre en 5 minutes par « très utile, plutôt utile, peu utile, inutile, ne se prononce pas. »

Ce n'est donc qu'une enquête publique d'opinion.

Conseil municipal du 29 juin 2009.

Extrait de l'intervention de  
Monsieur Jean-Pierre Lançon.

**N'appelons pas « démocratie participative » ce qui est destiné à un plébiscite et qui n'aura été nourri par aucun débat.**

### **La démocratie, cela se construit !**

Consulter les saint-quentinois à la manière de Pierre André est une mascarade.

La consultation qui nous est proposée relève uniquement de la communication :

- Comment donner son avis sans disposer des éléments nécessaires à la décision ?
- Comment proposer la reconduction ou l'intensification de politiques sans faire d'abord un bilan ?

Cette mascarade de consultation de la population présente trois défauts majeurs :

- Un coût exorbitant.
- Des réponses téléguidées.
- Pas de proposition nouvelle possible.

## Une histoire de fous !

Le maire UMP demande votre avis sur le comblement des trous éventuellement mis à jour dans le centre ville. Mais qu'arrivera-t-il si on ne les comble pas ?

## Il existe des lois !



On vous demande votre avis sur un plan d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et sur la construction de logements adaptés MAIS la loi rendra obligatoire l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la voirie et des espaces publics dans les villes dès 2015.  
(Lois du 12/02/2005, décret d'application de décembre 2005 et circulaire du 30/11/2007).

Maintenant vous pouvez toujours donner votre avis, la loi l'a rendu obligatoire !

Portion congrue pour les personnes âgées  
On leur promet des nouveaux services et des animations  
mais pas un sou pour ces nouvelles actions...  
On se contente de renouveler le conseil des sages.



**15 ans après,  
on vous demande votre avis !**

Faut-il réparer le gymnase Corrette ?  
Cela fait longtemps qu'il aurait dû l'être comme d'autres gymnases.  
Sans parler des salles de quartier qui n'ont même pas eu un coup de peinture depuis trop longtemps et qui n'ont même pas été insonorisées.  
Même chose pour les trottoirs ; les services municipaux doivent être en mesure de faire des diagnostics et de programmer les travaux nécessaires.

Franchement est-il besoin d'une consultation pour cela ?

## Ce que vous auriez souhaité d'autres ? Les consultations oubliées.

Pas de consultation des habitants lorsqu'il s'agit du parking payant de l'hôpital.  
Pas de consultation des habitants lorsqu'il s'agit d'installer, par surprise, une sculpture de Quentin de la Tour à 220 000 euros.  
Lorsqu'il y a un risque qu'un vrai débat citoyen s'installe, le maire UMP l'esquive.

Et surtout, on aurait aimé trouver des propositions fortes dans le domaine économique.  
Sujet gênant sans doute pour Saint Quentin, ville de Picardie qui compte le plus de chômeurs dans son bassin d'emploi.